

Au cours des 5 prochaines années, la gestion des déchets de la Charente va connaître des évolutions importantes.

La situation technique et financière de la collectivité est compliquée. Au point qu'elle va exiger des changements qui impacteront les activités du syndicat et le service rendu aux habitants. Citoyens, élus et acteurs locaux, nous devons tous en être parfaitement conscients.

La réglementation qui vise l'objectif de réduire de 50% les déchets enfouis en France en 2025 par rapport à 2010. Concrètement, la taxe générale sur les activités polluantes appliquée par l'état à chaque tonne de déchets enfouies va doubler au cours des

3 prochaines années. Une fiscalité qui sanctionne lourdement les collectivités comme Calitom, encore au tout-enfouissement pour les déchets résiduels et qui menace les budgets à venir.

4 études sont actuellement menées pour trouver des pistes d'économies durables :

sur le service de collecte des déchets, les déchèteries, le devenir du centre de tri Atrion et le traitement des ordures ménagères. Le bilan de ces études définira la trajectoire budgétaire des années à venir. Les résultats amèneront à faire des choix techniques

qui conduiront à la maîtrise des coûts mais n'empêcheront pas leur augmentation. Notre environnement est tel qu'il n'existe aucun service capable de maintenir son prix identique comme Calitom l'a fait. Il n'est pas plus concevable de continuer à enfouir 70 000 tonnes de déchets chaque année sans agir.



taxes
de l'Etat
de 2,4 M€ en 2021
à 4,7 M€ en 2025
si les déchets ne
diminuent pas

i Retrouvez le dossier complet sur le sujet avec l'ensemble des éléments de compréhension dans le dernier numéro du magazine **Poubelle**

la Vie d'octobre - Distribué en boîte dans toutes les boîtes aux lettres ou en téléchargement sur www.calitom.com

